



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Corse

Evaluation Plan Pluriannuel de Lutte contre la Pauvreté et pour l'Inclusion Sociale de Corse

SOMMAIRE

Préambule	P 2
I /ELEMENTS DE DIAGNOSTIC PARTAGE	P 3
Axe 1 : LOGEMENT / HEBERGEMENT	P 3
Axe 2 : L'ACCES AUX DROITS	P 4
Axe 3 : REUSSITE SCOLAIRE / PLAN DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE	P 4
Axe 4 : ACCES A LA CULTURE MEDIAS ET NUMERIQUE	P 5
Axe 5 : EMPLOI / INSERTION	P 5
Axe 6 : SOUTIEN AUX FAMILLES PAUVRES / ENFANCE FAMILLE	P 6
Axe 7 : ACCES A LA SANTE	P 6
AXE 8 : LUTTE CONTRE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET LE GASPILLAGE	P 8
Axe 9 : ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES VULNERABLES	P 8
Axe 10 : INITIATIVES ASSOCIATIVES ET ENGAGEMENTS CITOYENS	P 9
II/ Analyse SWOT : Atouts / Faiblesses / Opportunités / Faiblesses	P 9

FICHES ACTIONS

Plan Pluriannuel de Lutte contre la Pauvreté et pour l'Inclusion Sociale en Corse

PREAMBULE

La feuille de route 2015-2017 du plan s'inscrit tout d'abord dans la continuité des **cinq grands principes** qui ont présidé à l'adoption du plan : **objectivité, non stigmatisation, participation, juste droit et décloisonnement des politiques sociales.**

Dans le cadre du plan, le gouvernement a notamment procédé à plusieurs revalorisations significatives des minima sociaux et des prestations familiales destinées aux ménages les plus exposés à la pauvreté afin de préserver leur situation, dans une logique de lutte contre les inégalités.

La spécificité de ce plan tient également à sa volonté d'**accompagner** en permanence **les trajectoires des individus** : sont ainsi traités l'accès aux droits et la lutte contre le non recours, les questions d'hébergement et de logement, l'enfance et la famille, l'emploi et la formation, la santé, qu'il s'agisse de prévention et d'accès aux soins. Cette cohérence se traduit par la dimension fortement interministérielle du plan, mais aussi par la volonté d'impliquer l'ensemble des acteurs qui agissent sur les territoires au plus près des personnes : collectivités territoriales, secteur associatif, usagers. Le plan pluriannuel rassemble en effet tous les acteurs de la solidarité nationale, dans une logique de décloisonnement des secteurs d'intervention visant à mettre les personnes au cœur de l'action publique.

Par ailleurs, la feuille de route 2015-2017 demeure articulée autour des **trois axes d'intervention** qui fondent l'intention de ce plan depuis l'origine :

- **La prévention des ruptures**
- **L'accompagnement des personnes en difficultés**
- **L'action partenariale au plus près des territoires**

Elle s'inscrit dans une démarche de concertation avec les partenaires de l'État. C'est dans cette perspective que la DRJSCS de Corse a procédé à l'analyse partagée des actions menées sur son territoire afin d'en mesurer l'efficacité et de procéder à leurs réajustements.

Cette démarche de concertation s'est déclinée en 3 phases :

- **Un diagnostic sous forme de recueil de données auprès des services déconcentrés de l'Etat et acteurs locaux**
- **Une analyse partagée AFOM du diagnostic qui a permis d'associer les acteurs et les services de l'Etat, à savoir : l'ARS, la DREAL, le Rectorat, la DIRECCTE, la DRAAF, la PJJ, les délégués du préfet des 2 départements, les 2 DDCSPP et l'Association Régionale des Missions Locales.**
- **La déclinaison d'actions correspondant aux caractéristiques propres de la Région Corse**

I/ ELEMENTS DU DIAGNOSTIC PARTAGE

AXE 1 : LOGEMENT / HEBERGEMENT

- **Le diagnostic 360°** a été réalisé sur les 2 départements et une synthèse régionale a été produite en octobre 2015.
- **Le nombre de nuits hôtelières** n'est pas élevé en Corse comparé aux autres régions, on note une nette diminution en 2A et une augmentation en 2B car manque de places d'urgence
- Concernant **le logement adapté**, on comptabilise pour la région Corse
 - o En 2A :
 - 3 FTM : 259 places
 - 1 résidence sociale classique (Propiano) : 28 logements / 62 places
 - Intermédiation locative : 33 logements / 45 places
 - o En 2B :
 - 1 Centre maternel (financé par CD 2B): 20 places
 - 1 Maison relais : 30 places (Furiani / UDAF 2B) + 7 en cours à Furiani
 - 5 places Appartement de coordination thérapeutique à Furiani
 - ALT 1 : 10 places / 5 logements

- 1 appartement pour les femmes victimes de violences géré par le CIDFF
 - Pas de FJT et pas de FJM
- Concernant le **pilotage du SIAO**
 - **En 2A : 1 SIAO** qui ne gère pas le 115 ni le logement adapté mais qui gère les entrées de 2 CHRS : 89 places dont 13 places dédiées aux femmes victimes de violences (CHRS Fraternité du partage), d'1 CHU : 30 places et 54 places d'ALT.
 - **En 2B : 1 SIAO** gère le 115 (mais pas 24h/24) et qui gère les entrées d'1CHRS Furiani: 89 places dont 18 places dédiées à l'urgence (13 places à l'accueil de nuit), 38 à l'insertion (dont 28 places en regroupé et 10 en diffus) et 1 CHRS (Maria Stella) de 33 places (9 en collectif et 24 en diffus) et 5 places en Appartement de coordination thérapeutique (au foyer de Furiani). En projet pour 2016 : 3 places supplémentaires en collectif, transformation de 5 places diffus en collectif donc 36 places à Maria Stella
Accueil de nuit (hors CHRS) : 13 places : A Fratellanza
- Concernant le **renforcement de la prévention des mesures d'expulsions locatives**
 - **96 ménages** ont bénéficié d'un **Accompagnement Vers et Dans le Logement(AVDL)** dont **64** en 2A et **32** en 2B

AXE 2 : L'ACCES AUX DROITS

- Concernant la **mise en place des schémas départementaux de la domiciliation**
 - Non finalisés dans les 2 départements mais prévus dans le cadre du PDAHLPD. En 2B, 2 réunions de travail finalisées, 1 formation en Balagne (Calvi), prévu fin avril 2016 sur la domiciliation par les CCAS

AXE 3 : REUSSITE SCOLAIRE / PLAN DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE

- Concernant la **réussite éducative et la lutte contre le décrochage scolaire**
 - **En 2A :**
 - **Programme de Réussite Educative (PRE)** maternelle et primaire : **245 suivis** /an + 6 Clubs « coup de pouce » + le dispositif **DINA** du Centre Sportif de la Jeunesse Corse : **30 jeunes** (dont 4 places en internat)
 - **En 2B :**

- **114 suivis** dans le cadre du Programme de Réussite Educative
- **40 jeunes pour 10 projets** dans le cadre du **FIPD**
- **110 jeunes** dans le cadre de **l'école de la 2^{ème} chance** (financement DIRECCTE), jeunes ayant quittés le système éducatif
- **Mission de Lutte contre le décrochage scolaire de l'Education Nationale** : environ **350 élèves (2014)** au plan académique
 - Dispositifs de persévérance scolaire (**DIPS**) depuis janvier 2015 en cours de mise en place
 - **PJJ : « Dispositif Accueil Accompagnement » : remise en activité des jeunes sous-main de justice en inactivité. Dispositif en œuvre depuis 2011**
 -
- Concernant **l'ouverture de l'école aux parents**
 - Des actions ont été formalisées notamment dans un collège de Corse du Sud
 - Des moyens existent, des initiatives aussi mais la réponse sociale est faible
 - Le rapprochement avec les familles fait partie des axes de travail permanents pour la prévention des ruptures prématurées avec le système éducatif.
 -

AXE 4 : ACCES A LA CULTURE MEDIAS ET NUMERIQUE

- Concernant **le développement d'actions culturelles vers les publics les plus éloignés** :
 - Des actions intitulées « Les portes du temps » ont été initiées dans le quartier prioritaire de Haute-Corse, elles s'inscrivent dans la durée pour accompagner les familles sur un projet culturel, porté par le lieu de patrimoine(échelle du quartier), mobilisé au service de la population du quartier

AXE 5 : EMPLOI / INSERTION

- Concernant **le développement de l'accompagnement global à l'emploi** :
 - **6 588 jeunes ont été accueillis en mission locale sur toute la région dont 3 428 en 2A et 3160 en 2B.** Par ailleurs, une bonne partie des jeunes sont issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- Concernant **la garantie jeune** :

- **195 « garantie jeune » ont vu le jour en 2B, territoire expérimental. Une demande est en cours pour la Corse du Sud, qui devrait pouvoir obtenir la validation à partir de septembre 2016.**
- Concernant **les dispositifs d'insertion des jeunes sous main de justice par l'activité économique au service des parcours d'insertion**
 - **En 2A : « Dispositif Accueil Accompagnement » : remise en activité des jeunes sous-main de justice en inactivité. Dispositif en œuvre depuis 2011.**
 - **En 2B : Actions mises en place avec les associations d'insertion professionnelle.**
- Concernant **les dispositifs d'insertion par l'activité économique au service des parcours d'insertion :**
 - **En 2A : 9 ateliers chantier d'insertion (ACI) et ouverture prochainement de 3 ACI (Bocognano, Bonifacio et Porto Vecchio)**
 - **En 2B : 11 ACI, secteur qui s'est fortement développé depuis 2010**
- Concernant la mise en place **d'un plan de développement des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification :**
 - **Il existe un Groupement Régional d'Employeurs Tremplin présent en Haute Corse.**
 - **Un autre Groupement d'employeurs est en cours de réflexion, sur le modèle des Clubs Régionaux Entreprises Partenaires de l'Insertion (CREPI).**

AXE 6 : SOUTIEN AUX FAMILLES PAUVRES / ENFANCE FAMILLE

- Concernant **la mise en place des solutions de mode de garde plus nombreuses et plus accessibles**
 - **Le Schéma Départemental de Services aux Familles (SDSF) est en cours de rédaction en 2A, le groupe de travail est constitué**
 - **En 2B, le SDSF se met en place.**

AXE 7 : ACCES A LA SANTE

- Concernant **les mesures d'accès aux soins en direction des publics les plus vulnérables**
 - **1 PASS avec une file active de 60 patients en 2A (2015) et 1 autre en cours d'ouverture (extrême sud), et 1 PASS avec une file active de 428 patients en 2B(2015).**

- **3 CSAPA soit 1369 patients suivis pour la région (2014), (pas uniquement les publics vulnérables).**
 - **1 CAARUD en 2A, (pas uniquement les publics vulnérables).**
 - **2 services de premier recours dentaire soit 196 patients.**
 - **1 UMAPP en 2A qui suit 228 patients.**
 - **1 établissement « Housing first » de 14 places en 2A et 1 en attente du financement par l'ARS en 2B.**
- Concernant **le programme de prévention et de promotion de la santé pour les publics les plus vulnérables :**
- **17 projets** sont financés dans le cadre de l'opération « **Sport Santé Bien-être** » menée conjointement par la DRJSCS et l'ARS, **(pas uniquement les publics vulnérables).**
 - En 2A : Action **ARML projet PRESAJE** (Prévention Santé Jeunes) sur 3 missions locales (Ajaccio, Porto-Vecchio et la ML rurale) : prise en compte des problématiques psychologiques, sociales et sanitaires lourdes des jeunes, qui freinent l'accès à l'emploi. Objectif : sécuriser le parcours d'insertion.
 - En 2B : **Action jeunes vulnérables, 1 ETP psychologue à la ML de Bastia : 92 jeunes suivis en 2014.**
 - **CSAPA /ANPAA (2A / 2B) : 1038 personnes**
 - **CAARUD ANPAA (2A 2B) : 161 personnes**
 - **GEM TC (régional) « U Scontru » : 14 personnes (2014)**
 - **Appel à Projet 2A 2B pour 4 places de lits Halte Soins Santé lancé d'ici fin 2015**
- Concernant **l'accès gratuit à la santé dans certaines structures**
- Maison des Adolescents (MDA) de Porto-Vecchio: **350 jeunes (en 2015 contre 197 en 2014), (pas uniquement les publics vulnérables).**
 - PASS CH Ajaccio : **60 patients, (2015).**
 - Permanence Médecins du Monde : **312 personnes (2014).**
 - Premier recours dentaire UMCS : **157 patients (2014).**
 - MDA Bastia : **157 jeunes (2015).**
 - PASS CH Bastia : **428 patients(2015).**
 - Partenariat ARS, ARML, CTC, CD 2A et CPAM en 2A pour un parcours de santé coordonné et gratuité d'au moins un bilan de santé par an par jeune. **+PJJ à inscrire dans cette convention (en cours).**
 - Il existe **un centre de bilan santé porté par la CPAM 2B : Centre Vinci**

- Concernant **l'amélioration des modes de coopération entre sanitaires et sociales** :
 - o **7 Contrats Locaux de Santé actifs** avec une perspective de mise en place de **Conseils Territoriaux de Santé**.
 - o **1 conférence permanente PRAPS** active et opérationnelle.
 - o **2 commissions de coordination des politiques publiques pilotées par l'ARS**.
 - **1 sur la prévention**
 - **1 sur le médico- social**
 - o **Convention de partenariat entre DRJSCS et ARS**.

AXE 8 : LUTTE CONTRE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET LE GASPILLAGE

- Concernant **le développement des actions de récupération des denrées** :
 - o **En 2A** : mise en place d'une **collecte organisée** avec comme porteur du projet **le Secours Populaire en partenariat avec la Croix Rouge** et une association caritative locale (Présence Bis).
 - o **En 2B** : **collecte organisée par un groupement d'associations caritatives, convention (Etat-associations caritatives et GMS) reconduite en 2016 pour le grand Bastia. Projet de convention pour le territoire hors bastia.**

AXE 9 : ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES VULNERABLES :

- Concernant **l'amélioration de l'accompagnement des mineurs isolés et des jeunes sous main de justice** :
 - o **Hébergement de mineurs isolés 14 pour la Corse, en famille d'accueil ou foyer mineur de la FALEP (5 par an)** le plus souvent en provenance du continent avec 1 possibilité de demande de scolarisation.
 - o **Dispositif Accueil Accompagnement existant depuis 2011 : accompagnement des jeunes sous-main de justice en inactivité, en rupture scolaire, sociale, d'insertion.** Suivi spécifique de ces jeunes, par les éducateurs de la PJJ, pour une remise en activité rapide. Action en lien avec l'ensemble des acteurs de l'insertion (ARML, EN, associations...).
- Concernant **la continuité de la prise en charge en insertion professionnelle ou scolaire des jeunes détenus**
 - o **des actions sont faites au sein du quartier « mineurs » de Borgo, en Haute-Corse (financement de l'intervention d'un conseiller mission locale, intervention d'un enseignant)**

AXE 10 : INITIATIVES ASSOCIATIVES ET ENGAGEMENTS CITOYENS

- Concernant l'**engagement bénévole** :
 - o **Création du premier Comité citoyen**, piloté par l'Association Régionale des Missions Locales, **20 jeunes dont 8 à Ajaccio, 6 sur Porto-Vecchio et 6 sur Bastia.**
 - o **Mise en place de stages de citoyenneté au bénéfice de certains jeunes sous-main de justice (sur décision judiciaire).**
 - **Stages de citoyenneté organisés sur chaque département, impliquant un partenariat large (tribunaux, pompiers, CDAD, planning familial, associations...).**
 - o **Développement des lieux d'exercice des TIG et Réparations pénales.**
 - **TIG ou réparation auprès de la Croix Rouge, Resto du cœur, municipalités....**
- Concernant **la montée en charge du service civique** :
 - o **55 jeunes sont engagés depuis le 1^{er} janvier 2015.**

II/ ANALYSE SWOT : Atouts Faiblesses / Opportunités Menaces

Une réunion a fait suite au diagnostic des actions menées dans le cadre du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Elle avait pour but de confronter les avis, sur les effets des mesures du plan, des différents services déconcentrés de l'Etat, ayant participé à la réalisation du diagnostic, à savoir : la DRJSCS, les 2 DDCSPP de Corse, la DREAL, la DIRECCTE, la DRAAF, le RECTORAT, l'ARS, la PJJ et l'Association Régionale des Missions Locales. Ce groupe de travail a relevé un certain nombre d'atouts mais aussi de faiblesses pour rendre efficaces les mesures du plan.

Thématiques Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale	Atouts	Faiblesses
<p>Logement / hébergement</p> <p>Logement / hébergement</p>	<p>Des solutions qui ont le mérite d'exister mais les fonds sont sous dotés.</p> <p>Collectivité unique permettra une remise à plat et une égalité de service sur toute la Corse.</p> <p>Une transversalité et un partenariat renforcés avec la DREAL et les collectivités (ex : CHU en Corse du sud).</p> <p>Une meilleure connaissance des besoins en matière d'hébergement et de logement du public en situation de fragilité (étude logement/diagnostic à 360°) ce qui permet d'identifier des leviers d'action.</p> <p>Une dynamique de développement sur les deux départements des formules alternatives à l'hébergement et au logement ordinaire (logement adapté).</p> <ul style="list-style-type: none"> • CHU ouvert toute l'année à Ajaccio. • Dispositif Una Casa Prima à Ajaccio répondant à réel besoin. Perspective d'ouverture sur le grand Bastia. • ACT à Furiani. • Prochainement 4 LHSS à Ajaccio. <p>Offre de logement accompagné (santé +social) qui se renforce progressivement.</p>	<p>Pas de 115 24h/24h en 2B</p> <p>Offre n'est plus adaptée aux besoins.</p> <p>Un retard du taux d'équipement AHI sur la région.</p> <p>Un nombre d'opérateurs limité sur le secteur de l'hébergement et du logement.</p> <p>Un retard d'équipement en matière de logements très sociaux.</p> <p>Prise en charge difficile des publics fragilisés tels que les femmes victimes de violence ou ceux nécessitant un suivi sanitaire, médical spécialisé.</p> <p>SIAO (En attente des conclusions du contrôle et de l'inspection en 2B et en 2A). Une coordination régionale des deux SIAO est à mettre en place au regard de la circulaire du 17/12/2015 relative à la mise en œuvre des dispositions de l'article 30 de la loi du 24/03/2014 SIAO.</p> <p>Centre d'Hébergement d'Urgence, seulement hivernal à Bastia.</p> <p>Pas de Maison Relais en 2A.</p> <p>La capacité insuffisante des dispositifs de droit commun génère des prises en charge de publics hors de leur champ,</p>

Thématiques Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale	Atouts	Faiblesses
<p>Logement / hébergement</p>	<p>mise en place d'EXPLOC (Application du ministère de l'intérieur permettant la gestion des dossiers présentés en CCAPEX) en DDCSPP pour la mise en commun des informations de chaque dossier</p> <p>Le rythme de programmation et de livraison de nouveaux logements sociaux est en progression depuis 3 ans.</p> <p>Des opérateurs impliqués.</p> <p>Les dispositifs prévus par la loi ALUR vont tendre à simplifier les démarches des usagers et à mieux les informer (dossier unique, enregistrement en ligne de la demande de logement social, création d'un service d'accueil physique et d'information des demandeurs...).</p> <p>Mise en place de la CIL (Conférence Intercommunale du logement).</p> <p>Ouverture de l'Office Foncier</p>	<p>uniquement possibilités de nuitées sur Bastia mais pas sur le reste du territoire 2B.</p> <p>difficultés d'actualisation annuelle des données du diagnostic 360°.</p> <p>manque de fluidité du logement adapté au logement autonome dans le parc social.</p> <p>manque de réhabilitation de logements indignes sur les territoires autres que Bastia (RHI) et dans l'intérieur.</p> <p>la tension sur le parc social reste toujours forte (le nombre de demandes est en augmentation constante depuis 2011).</p> <p>Inadéquation entre l'offre et la demande (insuffisance de logements petits T2 et grands T5).</p> <p>Difficultés de trouver du foncier adapté et disponible (fragilité juridique des PLU).</p> <p>Pas assez d'opérateurs pour développer l'offre de logements.</p> <p>Absence d'appels à projets concertés et communs, notamment sur le logement social et le logement étudiant.</p> <p>Engorgement du dispositif d'urgence et d'insertion.</p>

Thématiques Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale	Atouts	Faiblesses
Logement / hébergement		<p>Difficile passage de l'urgence vers un hébergement d'insertion ou un logement (absence de places de stabilisation, de places de maisons relais), difficulté renforcée lorsqu'il s'agit de personnes isolées vieillissantes, souffrant d'addictions et/ou de problèmes psychiatriques.</p> <p>Absence de dispositifs spécialisés tels que appartements de coordination thérapeutique, lits halte soins santé, centre maternel (2A).</p> <p>Faiblesse du logement intermédiaire.</p> <p>Nécessité de renforcer l'offre « Housing First » destinée aux personnes sans logement souffrant de problèmes psychiatriques stabilisés (6 mois d'attente en moyenne).</p>
Accès aux droits	<p>Rôle joué par les associations qui pallient les dysfonctionnements du droit commun.</p> <p>Présence d'un défenseur des droits et de conseils citoyens.</p> <p>Présence d'un CDAD, du CRIJ, des missions locales, de 2 MDA.</p> <p>Une étude réalisée par la DRJSCS est prévue. Elle sera axée sur le paradoxe entre le taux de pauvreté en Corse et le peu de recours aux droits (renoncement).</p> <p>Une volonté des acteurs d'approfondir la connaissance sur le</p>	<p>Conditions d'accueil à l'accueil de jour à Bastia inadaptées.</p> <p>Inadaptation croissante des dispositifs de droit commun aux publics les plus fragiles (complexité ; généralisation des plateformes téléphoniques & des services en ligne ; diminution de l'accueil en présentiel ; maîtrise de la langue et de l'écrit.</p> <p>Problème de la dématérialisation : de moins en moins d'accueil physique, ce qui fragilise les plus démunis.</p> <p>Problème de l'éthique de certains professionnels : faiblesse de l'accompagnement professionnel et usure des</p>

Thématiques Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale	Atouts	Faiblesses
	renoncement aux droits sociaux.	travailleurs sociaux. Manque de communication adaptée et ciblée.
Inclusion Bancaire / Surendettement	Des ateliers budgets sont mis en place dans certaines missions locales. Des acteurs présents : UDAF / ADIE notamment dans le cadre du micro crédit et du compte Nickel.	Les jeunes sont aidés par les missions locales mais nous n'avons pas les moyens humains de les accompagner davantage. Manque de compétences métiers (CESF).
Réussite Scolaire / Plan de lutte contre le décrochage	Scolarisation des enfants de moins de 3 ans. Ecole de la 2 ^{ème} chance en 2B et un dispositif DINA en 2 A. Des programmes de réussite éducative en 2A et en 2B. Des services civiques comme solution pour les décrocheurs. Plan de lutte contre le décrochage : Il convient de distinguer la prévention du décrochage scolaire et la remédiation sous la responsabilité aujourd'hui de la CTC (Convention du 26 novembre 2015 relative à la prise en charge des jeunes sortants du système de formation initiale sans un diplôme national ou une certification professionnelle). L'Education nationale met en œuvre des mesures adaptées pour prévenir le décrochage dont la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) qui contribue de manière générale et spécifique à la réalisation de plusieurs objectifs :	Les plateformes nationales existent mais cela se résume à du travail sur des listes et échange avec les missions locales. Manque d'informations quantitatives et qualitatives et d'un service dédié.

Thématiques Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale	Atouts	Faiblesses
Réussite Scolaire / Plan de lutte contre le décrochage	<ul style="list-style-type: none"> - prévenir le décrochage scolaire - faciliter l'accès au diplôme et à la qualification - contribuer à la sécurisation des parcours de formation. <p>Les dispositifs de persévérance scolaire (DIPS), recouvrent une nouvelle conception des actions spécifiques de la MLDS dans l'académie depuis janvier 2015.</p> <p>Le rapprochement avec les familles fait partie des axes de travail permanents pour la prévention des ruptures prématurées avec le système éducatif.</p>	
Accès à la culture Médias et numérique	<p>Création de la web TV Régionale des missions locales pour former les jeunes au numérique.</p> <p>Existence de nombreux projets financés dans le cadre du contrat de ville (volet culture et expression artistique).</p> <p>Possibilité de crédits dans le cadre des CEL.</p> <p>Présence de médiathèques sur le territoire, d'autres en projets en 2A.</p> <p>Plan Ecole Numérique : 10 collèges pour la région à titre « expérimental », dont certains dans le rural.</p> <p>Mis à disposition des PAM par le CRIJ.</p>	<p>les jeunes suivis par les MILO ont moins accès au numérique que les autres jeunes.</p> <p>Pas de médiathèque dans le rural.</p> <p>Pas de connaissance sur le profil des utilisateurs des médiathèques.</p> <p>Pas de PAM en milieu rural.</p> <p>Difficultés à mobiliser les crédits.</p> <p>Les CEL ne permettent pas d'avoir accès aux numériques.</p>

Thématiques Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale	Atouts	Faiblesses
Emploi / Insertion	<p>Les Missions locales disposent de beaucoup de moyens et d'outils.</p> <p>Mobilisation et partenariat fort des acteurs du service public de l'emploi</p> <p>Les Missions Locales sont aujourd'hui le pivot de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi.</p> <p>Maillage du territoire satisfaisant : Pôle emploi / Mission Locale Mission / Cap emploi / structures de l'insertion par l'activité économique</p> <p>Un réseau de l'IAE structuré et professionnalisé</p> <p>Mise en œuvre de la Garantie Jeune : dispositif structurant pour l'insertion des jeunes qui pourra à terme globaliser et articuler les autres dispositifs : effective en Haute Corse depuis avril 2015, elle sera étendue en septembre 2016 en Corse-du-Sud</p>	<p>On s'est beaucoup concentré ces dernières années sur l'emploi et pas sur les problématiques transverses comme la santé, le logement</p> <p>Poursuite de la dégradation du marché du travail</p> <p>Les outils sont pilotés du niveau national.</p> <p>Problème de mobilité des jeunes pour l'accès à l'emploi et à la formation.</p> <p>Le recours aux salariés étrangers détachés qui concerne majoritairement le secteur de la construction.</p> <p>La Corse par « un effet masse critique » et un manque de structuration des actions, n'est souvent pas « dimensionné » pour répondre à certains appels à projet nationaux</p> <p>Le public jeune sous-main de justice a des difficultés à entrer ou à rester sur certains dispositifs</p> <p>Complexité des mesures et dispositifs mis en place par le service public de l'emploi</p>

Thématiques Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale	Atouts	Faiblesses
		Besoin d'information et de communication insatisfait auprès du public bénéficiaire ou des partenaires institutionnels
Soutien aux familles pauvres / enfance Famille	Implication de l'ensemble des acteurs (CD, CAF, Etat, associations) dans le cadre des dispositifs CLASS et REAAP ainsi que pour l'élaboration du schéma des services aux familles de Corse-du-Sud.	Faiblesse du tissu associatif dans certaines microrégions et donc de porteurs de projets ne permettant pas un véritable maillage de l'ensemble du territoire de la Corse-du-Sud.
Accès à la Santé	<p>Presaje et bilans de santé en corse du sud. Les missions locales dans la loi santé. Enquête régional ORS/ARML sur la santé des jeunes en Corse</p> <p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PRAPS 2012-2016. • 2 acteurs associatifs performants sur la santé des grands précaires (Corse Malte, Médecins du Monde); • 2 PASS (bientôt 3) ; • UMAPPP sur Ajaccio ; • Implication croissante des acteurs et rapprochement des besoins des territoires au travers des CLS (et demain des CTS) et des MSP-PSP. <p>Une étude régionale (CTC /ARS) sur la problématique du renoncement aux soins sera finalisée fin mars 2016. Pas de diffusion plus large prévue.</p> <p>Diagnostic sur la prise en charge psychiatrique des jeunes sous main de justice en cours.(PJJ)</p>	<p>Reste à charge élevé pour certains soins (dentaire, optique, ...).</p> <p>PASS Ajaccio insuffisamment accessible et fonctionnelle ;</p> <p>PASS et premier recours dentaire insuffisamment dans la cible.</p> <p>Territoires hors pôles urbains insuffisamment couverts + difficultés de mobilité.</p> <p>Complexité, rigidité et temps de mobilisation des financements déconnectés du temps des dynamiques.</p> <p>Un problème de coordination entre les acteurs de la psychiatrie et de la grande précarité. Pas d'UMAPPP à Bastia.</p> <p>Inadaptation et manque de moyens du service psychiatrie</p>

Thématiques Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale	Atouts	Faiblesses
Accès à la Santé	<p>Actualisation du PRAPS 2016 2018.</p> <p>1 Psychologue à temps plein à la MILO de Bastia.</p>	<p>de l'hôpital de Bastia pour les jeunes sous main de justice mais plus largement pour tous les jeunes. La PJJ pas associée aux CLSM.</p>
Lutte contre l'insécurité alimentaire et le gaspillage	<p>convention tripartite partenariale entre l'Etat, l'association Partage et les grandes surfaces du grand Bastia renouvelée en 2015 pour 3 ans(2B).</p> <p>Dispositif de collecte alimentaire opérationnel depuis septembre 2015.</p> <p>En 2B une mobilisation et des actions d'information sur le gaspillage alimentaire.</p> <p>Des micro actions : Des producteurs et des petits commerçant qui se mobilisent</p>	<p>Toutes les associations n'adhèrent pas au dispositif (2A).</p> <p>Manque de coordination entre les financeurs, nécessité de mettre en place un comité des financeurs pour une meilleure répartition des financements (DRAAF, ARS, CTC, DDCSPP, CD).</p> <p>Pas suffisamment d'associations et de distributeurs (grandes surfaces) mobilisés dans le dispositif (2A).</p>
Accompagnement des jeunes vulnérables	<p>Prise en charge renforcée des jeunes dans le cadre de l'activité du PAEJ dans la micro région de Propriano/Sartene/Porto-Vecchio.</p> <p>Une maison des adolescents à venir sur Ajaccio, une en place sur Bastia.</p>	<p>Manque offre de services et de moyens adaptés. problématique du logement</p> <p>Le PAEJ doit conforter son partenariat et mieux faire connaître son action.</p> <p>Pas de PAEJ en Haute-Corse. Pas de projet en cours.</p> <p>Difficulté d'accessibilité de la MDA de Bastia.</p>

Thématiques Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale	Atouts	Faiblesses
<p>Initiatives associatives et engagements citoyens</p> <p>Initiatives associatives et engagements citoyens</p>	<p>Création du Comité citoyen des jeunes (ARML).</p> <p>Relance du soutien aux associations avec la MAIA (Mission d'Accompagnement d'Information aux associations). Objectif : la mise en place de conventions pluriannuelles avec les associations financées par les BOPs "cohésion sociale".</p> <p>Développement du Service Civique.</p> <p>Secteur associatif riche et divers notamment dans le sport et l'environnement.</p> <p>Dynamique de créations d'associations (230 nouvelles associations créées chaque année en moyenne : en 2015 273).</p> <p>Un enjeu économique et social fort (360 associations emploient des salariés dont 10 plus de 50). 3150 salariés dont les deux tiers relèvent du secteur social, notamment l'aide à domicile et l'accueil des enfants handicapés. Ils représentent 7.7% de l'emploi du secteur privé du département. Nombre de bénévoles importants.</p> <p>Il existe des Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA). Il existe une Chambre Régionale de l'Economie Solidaire et Sociale (CRESS) Il existe une plateforme mobilité en 2B</p>	<p>Les engagements sont peu reconnus et peu valorisés en corse.</p> <p>faiblesse du tissu associatif dans le domaine sociale (peu nombreuse) Difficulté du développement du service civique auprès des collectivités</p> <p>faiblesse du tissu associatif.</p> <p>Méconnaissance des associations de la part des acteurs institutionnels.</p> <p>lourdeurs des procédures administratives.</p> <p>manque de bénévoles.</p> <p>difficultés à encadrer les jeunes en service civique pose la question du recours à l'intermédiation pour certaines associations.</p> <p>La dynamique des créations ne garantit pas forcément la permanence et la longévité des associations.</p> <p>Les associations employeurs trop dépendantes des fonds publics aujourd'hui en baisse.</p> <p>Manque de professionnalisation des dirigeants employeurs.</p>

Thématiques Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale	Atouts	Faiblesses
	Il existe un collectif inter associatif de la santé en Corse	Problème de renouvellement des membres des CA.
Accès aux activités sportives	Coupons sport de la CTC et du CD 2B Fonds CNDS	peu de garçons et pas de filles dans les QPV problème de disponibilité des parents pour accompagner ce qui renvoie à la problématique de la mobilité problèmes de saisine des dispositifs d'aides financières

Des Problématiques transversales ont été identifiées par les acteurs et feront l'objet de groupe de travail

Deux réunions ont permis de faire une analyse des atouts et des faiblesses des actions menées en Corse dans le cadre des mesures du plan.

D'ores et déjà, plusieurs constats et pistes de travail se sont dégagés à savoir :

- **Atouts :**
 - o Un territoire à l'échelle humaine qui permet aux acteurs de se connaître
 - o Une dynamique de développement sur les 2 départements

- Une présence importante de structures et associations relais (CRIJ, CDAD, Office Foncier, Missions Locales, UDAF...)
 - Une forte implication des acteurs
- **Faiblesses :**
- Région de France dans laquelle nous avons le temps le plus long dans le cadre de l'accessibilité aux services de bases.
 - Une mauvaise connaissance des dispositifs et de leurs accessibilités aussi bien pour les publics que pour les professionnels.
 - Une mobilité mise à mal par les caractéristiques de l'île.
 - Une communication pas assez développée entre les acteurs.
 - Peu d'appels à projets concertés et communs.
 - Des dispositifs non adaptés aux problématiques locales car trop complexes, trop spécialisés et pas assez souples.
 - La dématérialisation est un frein à l'accessibilité et aux recours aux droits.
 - Un manque d'interlocuteurs (opérateurs) ou de maître d'œuvre (logement).
 - Des publics, et notamment les plus fragiles, qui restent exclus des dispositifs de droit commun.

Suite à la réflexion des différents membres une phrase résume la complexité de l'accessibilité à savoir :

« Il existe un dispositif pour chaque individu, mais est-ce que chaque individu a accès à un dispositif qui lui est adapté ? »

Des perspectives :

- Mesurer la connaissance de l'accessibilité des dispositifs pour les publics.
- Repenser l'accessibilité des dispositifs.
- Lister les indicateurs permettant de mieux comprendre le pourquoi du non recours aux droits.
- Donner plus de souplesse aux dispositifs.
- Renforcer les partenariats avec les collectivités en vue de la Collectivité Unique.